

Education

L'autorégulation créée au profit des enfants handicapés bénéficie à toute l'école

Publié le 22/05/24 -

16h21



Considérés par certains comme la formule la plus aboutie de l'inclusion scolaire pour des élèves ayant des difficultés cognitives, les dispositifs d'autorégulation sont amenés à se développer. De nouveaux cahiers des charges sont en préparation.

Un cahier des charges étendu à l'ensemble des troubles du neurodéveloppement (TND) en cours d'actualisation, un autre dédié aux collèges et lycées qui devrait sortir au plus tard pour la rentrée 2024... l'autorégulation est encouragée par les politiques publiques. À l'heure des restrictions budgétaires, les crédits dédiés au déploiement de ces dispositifs par la stratégie nationale TND ont été sanctuarisés. En une semaine, les deux principaux organismes de formation et de supervision, A+ Autorégulation et Formavision, mettaient en place leurs journées dédiées. L'occasion de faire le point sur cette organisation qui inspire les professionnels bien au-delà de l'accompagnement des élèves fléchés.

Un modèle pour l'inclusion scolaire ?

L'autorégulation est une méthode qui amène l'enfant à gérer ses comportements, ses émotions et ses pensées pour lui permettre de s'investir pleinement dans ses expériences de développement et d'apprentissage. Les principes sont axés sur l'accompagnement de l'environnement scolaire, notamment le coaching des enseignants par une équipe médico-sociale, plus que sur l'accompagnement direct des élèves.

À la journée Formavision le 15 mai, Thierry Bour, conseiller école inclusive au sein de la délégation interministérielle à la stratégie TND, n'a pas caché son enthousiasme sur les dispositifs d'autorégulation (Dar) qu'il juge comme un modèle très inclusif qui part des besoins des élèves plutôt que des troubles. *"Quand j'entends des discours sur les limites de l'inclusion, ce modèle prouve que lorsque nous apportons des réponses adaptées en formant ensemble toute la communauté éducative et médico-sociale qui va les accompagner, nous pouvons scolariser tous les enfants"*, commente-t-il.

Il n'hésite pas à parler de revisiter le cahier des charges des unités d'enseignement autisme pour les "dariser". La délégation compte, en tout cas, monter un groupe de travail pour réfléchir à l'existant et voir si l'autorégulation peut être inspirante pour d'autres fonctionnements. Thierry Bour annonce également un changement sémantique dans les cahiers des charges qui ne parleront plus de dispositifs d'autorégulation mais d'établissements en autorégulation montrant par là même l'engagement de toute la communauté éducative au profit de tous les élèves.

"Cela change vraiment toute la dynamique de l'école", explique à Hospimedia Anne-Sophie Morena qui a importé la méthode en France lorsqu'elle était directrice autisme de l'Adapei de Corrèze. Aujourd'hui directrice d'Autorégulation A+, elle confirme un engouement pour la méthode qui va bien au-delà des simples dispositifs dédiés. "Nous avons de plus de demandes de formations sur l'autorégulation émanant de services d'éducation spécialisée et de soins à domicile, d'instituts médico-éducatifs, d'équipes mobiles d'appui à la scolarisation et même de dispositifs de l'institut thérapeutique, éducatif et pédagogique, y compris par des équipes qui sont aujourd'hui très éloignées dans leurs pratiques des recommandations de la Haute Autorité de santé (HAS)", se réjouit-elle.

Des changements de pratique à tous les niveaux

A+ autorégulation supervise les deux Dar qui ont ouvert leurs portes en lycée professionnel. *"Comme dans les collèges il est plus difficile de réussir à embarquer toute la communauté éducative au vu du grand nombre de professeurs, même si les enseignants de ces lycées confrontés à plus de jeunes en difficulté sont plutôt prompts à s'emparer des outils de l'autorégulation. L'équipe du Dar doit également gérer les périodes de stage, ce qui oblige à mettre en place des partenariats forts avec les plateformes d'emploi accompagné là où elles existent", précise Anne-Sophie Morena.*

Pour Stéphane Beaulne, professeur de psychologie de l'université Nipissing (Ontario, Canada) qui intervenait aux journées Formavision, la majorité des troubles du comportement sont liés au fait que l'élève n'a pas pu s'engager cognitivement et émotionnellement dans ce qu'on lui propose. S'il n'est pas opposé à l'élargissement des Dar à l'ensemble des TND — au contraire, puisque en Ontario l'ensemble des établissements scolaires sont en autorégulation —, Stéphane Beaulne met toutefois en garde contre une formule qui appliquerait l'autorégulation pensée pour un public autiste à l'ensemble des élèves : *"Chaque trouble présente des caractéristiques distinctes qui peuvent nécessiter des stratégies d'autorégulation spécifiques."*

Animant un atelier dédié aux cadres, Stéphane Beaulne a rappelé combien un fonctionnement en

autorégulation amenait les professionnels à changer de posture : *"Il faut accepter de lâcher prise, être plus dans l'observation que dans l'action."* *"Nous avons mis en place des grilles d'observation des ambiances de classe, nous invitons l'enseignant à lui aussi observer son groupe classe et les interactions qui s'y jouent. C'est très enrichissant car nos observations sont complémentaires"*, témoigne Louis-Vincent Bouchacourt, directeur du pôle neurodéveloppemental de l'Apajh Gironde. Le psychologue encourage les managers à venir eux aussi régulièrement observer sur le terrain le travail de leurs équipes, de leur donner des objectifs clairs et mesurables. *"Les professionnels de terrain ont besoin de votre écoute et de votre leadership"*, rappelle-t-il.

Emmanuelle Deleplace, à Paris

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur
<http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonné ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou
sur <http://www.hospimedia.fr/contact>